

Introduction [Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens]

Campagne P., Pecqueur B.

in

Campagne P. (ed.), Pecqueur B. (ed.).
Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens : analyse comparée entre 10 pays du Nord, du Sud et de l'Est Méditerranéens

Montpellier : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 69

2012
pages 7-11

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=00006631>

To cite this article / Pour citer cet article

Campagne P., Pecqueur B. **Introduction [Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens]**. In : Campagne P. (ed.), Pecqueur B. (ed.). *Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens : analyse comparée entre 10 pays du Nord, du Sud et de l'Est Méditerranéens*. Montpellier : CIHEAM, 2012. p. 7-11 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 69)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Introduction

Le laboratoire PACTE est une unité mixte sous tutelle du CNRS, de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et des universités de Grenoble I et II. Le département PACTE-Territoires, qui a participé à la recherche, regroupe géographes, économistes et aménageurs sur le site de Grenoble. Ses chercheurs développent notamment une problématique d'analyse de la notion de territoire et plus particulièrement de « ressources territoriales » dans une perspective de développement économique. Les champs d'application de ce programme de recherche sont essentiellement les milieux ruraux. Notamment, avec l'équipe qui gère en Ardèche le Centre d'Etude et de Recherche sur les Montagnes Sèches Méditerranéennes CERMOSEM (équipe faisant partie de PACTE-Territoires), le laboratoire affirme un intérêt marqué et grandissant pour les questions relatives au Bassin méditerranéen et a noué des relations de travail importantes avec l'IAMM, comme en témoigne la présente recherche.

Le Réseau Agricultures Familiales Comparées (RAFAC) a été créé en 1984 par le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes et plus particulièrement par l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier qui en est membre, et huit institutions méditerranéennes d'enseignement et de recherche agronomique. Il regroupe actuellement une quarantaine de chercheurs et d'enseignants chercheurs appartenant à seize institutions d'enseignement supérieur et de recherche agronomiques des douze pays méditerranéens suivants : Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie et Turquie. Ce réseau travaille collectivement sur des thèmes permettant de mettre en œuvre des analyses comparées. Il a publié sept ouvrages traitant des thèmes suivants : « Pluriactivité et revenus extérieurs en Méditerranée », « Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes », « Prix et subventions dans les agricultures méditerranéennes », « Agricultures Familiales et politiques agricoles en Méditerranée », « Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée », « Milieu Rural Agriculture familiale, Itinéraires méditerranéens », « Institutions rurales en Méditerranée ».

UMR PACTE Territoires et RAFAC ont saisi l'occasion offerte par l'appel d'offres MSH FSP pour réaliser ensemble un premier travail commun. Ce travail était souhaité de part et d'autre, compte-tenu de la « convergence » des problématiques développées par les deux institutions :

- L'UMR PACTE-Territoires souhaitait concrétiser ses travaux concernant l'universalisation progressive observée du phénomène de la territorialisation des processus de développement. Le laboratoire envisageait également une orientation vers les économies du bassin méditerranéen, justifiant ainsi un rapprochement et des collaborations concrètes avec le RAFAC.
- Le RAFAC, avec notamment ses deux travaux « Agricultures Familiales et développement rural en Méditerranée » (2000) et « Les Institutions rurales en Méditerranée » (2004), avait abouti à la certitude de la pertinence d'une approche des processus de développement rural basée sur les « territoires ruraux », et dépassant donc les approches globales de « l'espace » et des « sociétés » rurales, même si l'émergence de ces « territoires ruraux » était plus nette au Nord du Bassin Méditerranéen qu'au Sud et à l'Est.

Dans les deux cas, une « vérification » des hypothèses énoncées, chacun de son côté, sur un ensemble de pays et une « région » (au sens des Nations Unies) s'imposait.

L'UMR PACTE-Territoires avait donc besoin du réseau RAFAC et de ce qu'il représentait comme accumulation de connaissances et de moyens de travail (38 chercheurs répartis sur 12 pays).

De son côté, le RAFAC avait besoin de l'UMR PACTE-Territoires pour mieux élaborer les problématiques, les hypothèses et les méthodes nécessaires à une analyse plus précise et plus pertinente des « territoires ruraux » en Méditerranée, qu'elle avait déjà abordée avec son ouvrage sur les agricultures familiales et le développement rural.

Le rapprochement et le projet de travail en commun représentait donc une opportunité qui fut saisie par les deux institutions :

- *Ruralisation de l'approche territoriale d'un côté* : on va étudier le milieu rural séparément du milieu urbain, même s'ils sont tous les deux l'objet de processus de « territorialisation », ce qui se justifie par la différence importante entre territorialisation « rurale » et territorialisation « urbaine ».

- *Territorialisation de l'approche du « milieu rural » de l'autre*, c'est-à-dire affirmation qu'on ne peut plus raisonner, au niveau d'un pays, en termes de « développement rural » global, mais seulement en termes de développement de « territoires ruraux » dont les processus seront nécessairement différents les uns des autres. (Campagne 1995).

Telles étaient les perspectives scientifiques recherchées et attendues dans les deux institutions.

La problématique élaborée pour la proposition témoigne de cette double démarche.

« Le projet proposé s'inscrit tout d'abord dans une problématique scientifique nouvelle qui est celle du développement territorial. Au centre de cette approche se trouve le concept de territoire qui se définit comme *le concours d'acteurs qui cherchent à identifier puis à résoudre des problèmes vécus comme communs sur un espace géographique donné* ». Parmi ces problèmes, ceux qui relèvent de la dimension économique occupent une place importante étant donné le risque de standardisation de la production que fait courir la globalisation. L'identité représente alors une « sortie » par le haut qu'un certain nombre de territoires s'attache à développer.

Cette perspective est particulièrement intéressante quand on l'applique au monde rural qui, de par sa soumission encore importante à l'activité agricole, prend de plein fouet les problèmes de compétitivité qui sont au cœur du fonctionnement de l'agriculture. De plus, l'émergence de « territoires d'activité, économique et sociale » qui sont pris en charge par des « acteurs locaux » est un phénomène très particulier. On l'observe en effet dans les zones rurales européennes qui se sont vidées de leur population et dans les pays du Sud et de l'Est, où s'exerce une forte pression sur les ressources, consécutive à l'augmentation de la population rurale.

L'espace méditerranéen représente de ce point de vue un terrain très pertinent dans la mesure où il offre à la fois les deux cas de figure, territorialisation pour lutter contre la désertification (pays méditerranéens du Nord) et territorialisation pour maîtriser la pression sur les ressources naturelles (pays méditerranéens du Sud et de l'Est).

A l'intérieur de l'espace méditerranéen, le Maghreb constitue probablement un cas d'école, qui peut être étudié avec profit, si l'on prend soin de prendre en compte les différences manifestes que représentent à la fois l'histoire ancienne et celle des 40 dernières années. Pour pouvoir l'étudier, nous avons choisi de pratiquer une analyse comparée entre la territorialisation rurale au Maghreb et celle que connaît la France, d'une part, et en apportant deux éclairages complémentaires avec deux pays méditerranéens de l'Union Européenne, trois pays du Moyen Orient et un pays de l'Europe non communautaire.

Ce choix est largement motivé par l'existence du réseau Agricultures Familiales Comparées (RAFAC) dont l'IAM de Montpellier assure l'animation et qui pratique l'analyse comparée dans l'espace méditerranéen depuis plus de vingt ans. Pour mettre en œuvre la thématique territoriale, le rapprochement qui s'est opéré entre l'UMR PACTE-Territoires et le RAFAC, représente une opportunité forte en raison des compétences importantes qui lui sont ainsi apportées en matière d'analyse territoriale. » ¹

Tel était notre problématique de départ. Comme on le verra ci-après, elle s'est sensiblement modifiée au cours de la mise en œuvre de notre projet.

De plus, dès le début de la construction de ce travail, c'est-à-dire au moment de la proposition, il est apparu clairement que les questions auxquelles il devrait répondre relevaient de deux types d'informations :

- *Des informations existantes* dans des documents officiels ou pas, statistiques ou monographiques, et que l'on pourrait mobiliser pour faire une approche nationale de la territorialisation dans les différents pays.
- *Des informations à créer* qui ne pouvaient être mobilisées que par des travaux de terrain destinés à créer ces informations. Dans ce dernier cas, on a pris conscience dès le départ que les limites des moyens mis à disposition par l'appel d'offres ne permettraient pas de mettre en place un dispositif de type « enquête nationale par sondage » pour chacun des pays. On a donc décidé d'accompagner l'approche nationale d'une approche régionale sur une ou deux régions au maximum par pays. Cette deuxième analyse permettrait donc de créer de l'information mais n'avait aucune prétention à l'exhaustivité ni à la « représentativité » nationale dans chacun des pays: On a voulu montrer qu'il y avait dans le pays des espaces et des sociétés rurales qui répondaient de telle ou telle façon aux questions que nous nous posions, sans prétendre que ces réponses étaient pertinentes pour l'ensemble du pays.

Comme on le verra dans les lignes qui vont suivre, ce parti pris méthodologique a permis de faire des hypothèses que nous croyons pertinentes par rapport à celles des travaux existants sur le sujet et de les vérifier.

Pour faire face à cette double exigence - utilisation de l'information existante et création d'information -, nous avons parcouru quatre étapes principales qui ont chacune été ponctuée par des réunions du Comité Directeur et des séminaires de travail².

La première étape a été celle de la construction de la proposition de projet. Elle a débuté par un séminaire commun IGA-RAFAC à Volos (Grèce) en septembre 2004 et s'est poursuivie par la rédaction collective de la proposition. Ce séminaire a permis également d'élaborer 14 indicateurs destinés à caractériser au niveau national le degré de « territorialisation du développement » dans les espaces ruraux des 10 pays concernés.

La deuxième étape était destinée à l'analyse du processus d'émergence des territoires ruraux sur l'ensemble du territoire national de chacun des dix pays. Elle s'est terminée par un séminaire de travail chercheurs-doctorants au CERMOSEM (Le Pradel, Ardèche) en septembre 2006. Cette étape a permis de rédiger trois types de documents : une analyse par pays à l'aide des indicateurs élaborés au séminaire de Volos, une synthèse, par groupe de pays, des analyses réalisées grâce à ces indicateurs, un texte exposant de façon plus qualitative le processus de territorialisation des espaces ruraux en cours dans chacun des pays.

La troisième étape a été la plus longue et la plus difficile. Elle a consisté à réaliser, dans chaque pays, l'analyse de la territorialisation du développement sur une ou deux zones comprenant un ou plusieurs territoires. Les doctorants ont largement participé à cette étape qui s'est terminée par la rédaction de seize analyses « régionales ».

Cette étape nous permet donc de disposer de dix analyses nationales³, construites chacune à partir des deux approches, nationale et régionale. Comme on le verra ci-après, ces dix études représentent le cœur de nos résultats et l'essentiel de la mobilisation de l'information, existante ou à créer, que nous avons pu réaliser sur le problème de « l'émergence des territoires ruraux en méditerranée ». Elles figurent donc au centre de ce rapport et en constituent la IIème partie qui est la plus importante en volume.

Enfin, la quatrième étape a été celle de l'analyse comparée et de la rédaction de la synthèse. Un important travail collectif d'analyse a été réalisé dans un séminaire organisé à l'Institut des Régions Arides de Médenine (Tunisie) en janvier 2009. Ce travail a été par la suite repris et développé par les deux rédacteurs de la synthèse incluse dans le rapport final, et examiné par le Comité Directeur du projet.

Mais nous avons pris conscience, dès la construction de la proposition, que cet apport – fut-il déterminant – devait d'abord s'accompagner d'une mise en ordre conceptuelle, problématique et méthodologique. Il fallait en effet prendre les moyens de ce qu'est une analyse comparée, c'est-à-dire faire en sorte que chacune des dix équipes nationales puisse disposer des mêmes outils scientifiques pour réaliser leur objectif.

En fait, le travail sur l'objet, la problématique, les hypothèses et la méthodologie s'est déroulé en deux phases qui se sont insérées dans les quatre étapes décrites ci-dessus :

- Une première phase, contemporaine des approches nationales, a permis de caler l'essentiel de l'objet et de la méthodologie. Cette étape a été construite au cours du premier séminaire de Volos et finalisée par le séminaire du Pradel, qui l'a clôturée. (voir supra la chronologie des étapes)
- Mais des ajustements substantiels ont suivi cette première phase et c'est ainsi que la problématique réelle et les hypothèses effectives ne sont apparues que dans une deuxième phase, au fur et à mesure du déroulement du travail.

Cela est d'abord dû au fait que les approches nationales, matérialisées par un travail sur les « indicateurs » de la territorialisation, et ensuite par l'achèvement des études par pays au niveau national, ont fait apparaître des phénomènes dont nous ignorions l'existence et qui nous sont apparus comme devant nécessairement être intégrés dans l'objet et la problématique de notre travail (par exemple, degré de décentralisation et de déconcentration, impact du fonctionnement réel des associations sur la gouvernance des territoires...).

Cela s'explique aussi par les difficultés rencontrées dans l'ensemble des dix pays, quels qu'ils soient, au moment de la mise en place et de la réalisation des « études régionales »⁴.

C'est ainsi que ce n'est finalement qu'au moment du séminaire de Médenine, qui clôturait les travaux régionaux, que la problématique et les hypothèses – explicites et implicites - ont pu être définitivement exprimées. Au risque en effet de ne pas être très orthodoxe, on a ainsi nourri les éléments de base de la problématique et des hypothèses, par celles qui avaient de fait été utilisées dans les travaux sur les dix pays, sans respecter vraiment l'ordre logique de la « méthode scientifique » qui aligne les séquences habituelles que sont les constats, les hypothèses, et enfin la vérification et /ou infirmation de ces hypothèses à l'aide d'une méthode appropriée.

Par contre la méthodologie n'a que peu évolué à partir du séminaire du Pradel de 2006 (fin de la première étape⁵) :

Elle est restée fondée sur une analyse en deux temps qui se veut d'abord *descriptive* de l'émergence de la territorialisation avant d'être *explicative*.

Ces différents éléments justifient donc que l'on développe largement, dans une première partie, l'objet, la problématique les hypothèses et la méthodologie.

Celle-ci comprend également une discussion et une justification du passage des quatre pays (Algérie, France, Maroc, Tunisie) qui sont en quelque sorte « contractuels » pour l'appel d'offres, aux dix pays qui sont depuis toujours ceux qui sont à la base des analyses comparées du RAFAC.

Enfin, il fallait tenter de mettre en œuvre l'analyse comparée que nous avons annoncée dans la proposition. Celle-ci s'est avérée, comme prévu, très délicate et, comme nous le verrons, pleine de « limites ». Elle devait – et elle reste – fondée sur une analyse classique en termes d' « invariants-différences » entre les pays⁶. Elle a également pris pour base les deux éléments constitutifs de ce travail, à savoir, analyse descriptive et analyse explicative⁷. Elle tente, à partir de là, d'aller un peu plus loin dans l'utilisation de cet ensemble imposant d'informations, par un essai de construction de ce que nous avons appelé « *profils* », qui nous a permis de répondre de façon plus pertinente aux questions de la problématique.

L'ensemble des éléments de l'analyse comparée constitue la troisième partie de cette synthèse.

Notes

¹ Cf. Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens, MSH/FSP Maghreb – p.17

² Le premier séminaire de Volos a été un séminaire restreint ne rassemblant qu'un chercheur par pays. Il était destiné à élaborer la proposition à l'appel d'offres FSP/MSH. Le séminaire du Pradel a rassemblé, pour chaque pays, le ou les deux chercheurs qui participaient au travail, ainsi que le ou les doctorants qui avaient choisi d'intégrer l'équipe du projet (cf, infra l'exposé du calendrier l° partie D. (Exposé de la méthode). Le séminaire de Médenine a rassemblé l'ensemble des chercheurs et des doctorants ayant participé à la recherche.

³ Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie. Deux autres équipes (Italie et Turquie) qui avaient accompagné le groupe au départ n'ont pas poursuivi le travail.

⁴ Cf ci-dessus

⁵ Cf ci-dessus

⁶ cf RAFAC, séminaire constitutif du réseau, Montpellier 1984 et...les 25 ans de travaux et les 7 ouvrages de RAFAC.

⁷ Cf Projet FSP/MSH Remarques formulées après les exposés nationaux, séminaire Le Pradel septembre 2006 : le 7 février 2007